

Dossier de Presse



Cour des Comptes Paris

**RESTRUCTURATION
DU BÂTIMENT D'ARCHIVES
DE LA COUR DES COMPTES**

Contact presse
I P C Dominique du Jonchay
01 47 53 93 70
dduj@ipconseil.com

Daufresne, Le Garrec & Associés
architecte mandataire
Goudchaux Architecte et Associés
architecte associé

RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT D'ARCHIVES DE LA COUR DES COMPTES

La stratégie du bernard l'ermite ou
comment un nouvel organisme vivace
investit une coquille existante

Daufresne, Le Garrec & Associés

architecte mandataire

Goudchaux Architecte et Associés

architecte associé

PROGRAMME

ETAT DES LIEUX

PROBLÉMATIQUE ARCHITECTURALE

Eloge de la trame, jeu du hasard, nécessité du vide

LES ARCHITECTES

FICHE TECHNIQUE

ANNEXES

Histoire du bâtiment

Contraintes liées au site

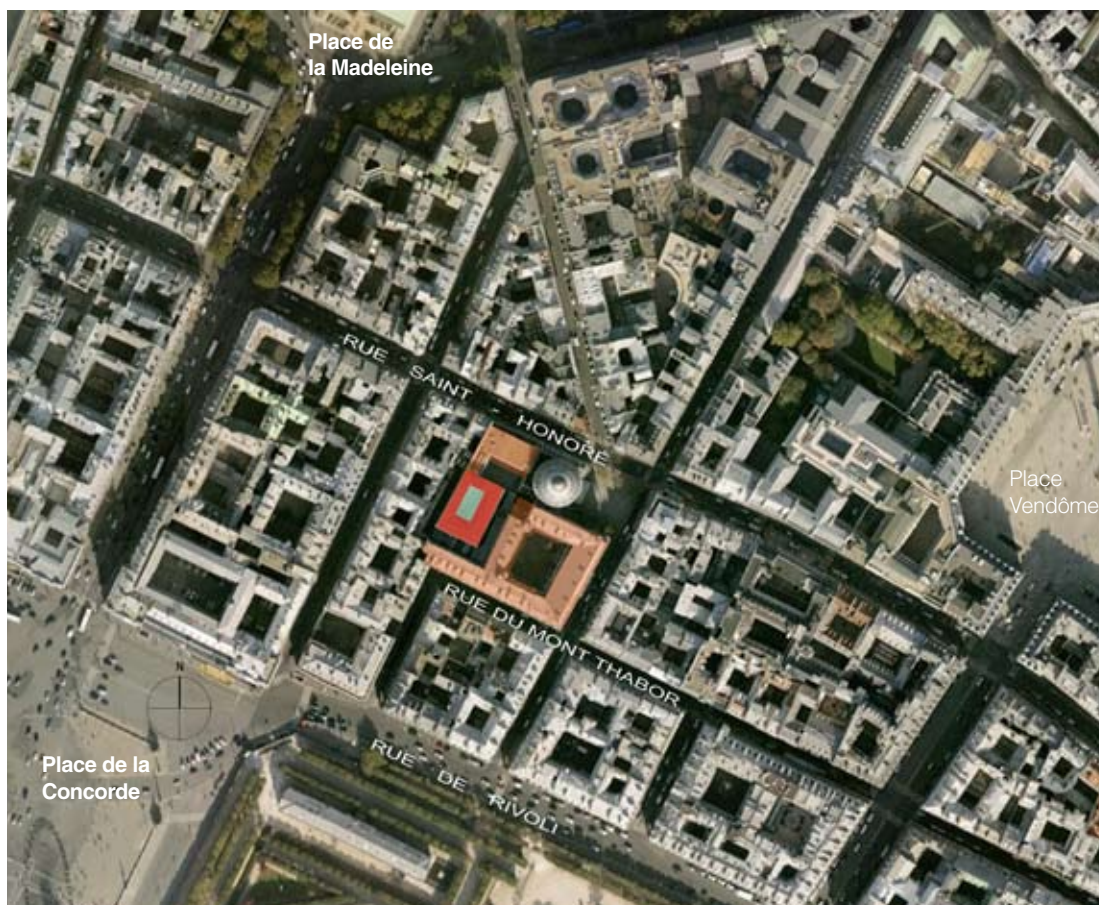
Accès

Contact presse

I P C Dominique du Jonchay

01 47 53 93 70

dduj@ipconseil.com



La Cour des Comptes a vu ses compétences élargies, avec notamment la certification annuelle des Comptes de l'Etat, ce qui entraîne le renforcement de ses effectifs et la nécessité de disposer de bureaux pour les abriter dans de bonnes conditions.

Après l'analyse des différentes possibilités, la solution choisie a été la réhabilitation de l'immeuble dénommé «ARCHIVES» - deux niveaux de sous-sol, un rez-de-chaussée et neuf étages - pour regrouper sur un même site les 198 agents externalisés, illustrant ainsi la réorganisation des services.

L'opération immobilière regroupe 13 ensembles fonctionnels.

LE PROGRAMME

Les Services de la Cour des Comptes destinés à intégrer le bâtiment réhabilité sont :

- Service de la gestion intérieure - magasin général de fournitures,
- Service du greffe central et des archives,
- Service de la communication,
- Service des relations internationales et des affaires européennes,
- Centre de documentation,
- Banque de données internes (BDI),
- Cellule de coordination CRTC (chambres régionales et territoriales des comptes),
- Service des ressources humaines,
- Service des affaires financières et du contrôle de gestion,
- Conseil des impôts,
- Comité d'enquête,
- Service informatique,
- Service de la dactylographie.

A cet ensemble, s'ajoutent les locaux communs, les locaux techniques et les locaux syndicaux.

Le mobilier

L'implantation, la fourniture et la pose des mobiliers devant équiper les bureaux et la documentation ont été confiées au fournisseur sous contrat avec la Cour des Comptes.

ETAT DES LIEUX

Conçu fin XIX^e et achevé au début du XX^e par l'architecte Constant Moyaux pour le stockage des liasses comptables de la Cour des Comptes, le bâtiment d'archives – aujourd'hui rebaptisé «Tour Chicago» - contigu au palais Cambon devait être transformé en espace de bureaux.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le bâtiment possède une façade extérieure très travaillée en brique claire et une façade intérieure, disparue dans les années 70 lors de la suppression de l'atrium et de sa verrière centrale, remplacés par une extension béton destinée à gagner des surfaces de stockage supplémentaires.

Une fois cette adjonction dénaturant l'organisation spatiale du bâtiment déconstruite, il restait à organiser dans un bâtiment conçu très spécifiquement pour du stockage d'archives un espace de travail pour 198 agents de l'Etat, dans des conditions fonctionnelles et techniques aux normes actuelles des bâtiments tertiaires.



Contraintes liées au bâtiment

Inscription des façades et toitures à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

Typologie et structure : refends brique, casiers béton et planchers Hennebique – hauteur moyenne sous-plancher de 2,20mètres – Mono orientation de deux ailes intérieures ;

Déconstruction lourde des ajouts des années 1970 (cour centrale du R+2 au R+6)

L'Architecte des Bâtiments de France chargé du 1^{er} arrondissement, a précisé les principales orientations à prendre en compte dans l'élaboration du projet :

- mener une étude globale pour le traitement des façades ;
- restauration du patio dans son état d'origine avec, soit une verrière réalisée à l'identique, soit la création d'une structure plus contemporaine ;
- restauration des menuiseries, ou en cas d'impossibilité absolue, leur remplacement par des menuiseries métalliques à l'identique ; possibilité de remplacer les vitrages en allège par un élément opaque (imitation du verre) afin de dissimuler des passages éventuels de canalisations ;
- conserver, sur toute la hauteur de l'immeuble, un élément de casier en béton et lui trouver une utilisation appropriée pour garder la mémoire du bâtiment «archives».



CONTRAINTES LIÉES AU SITE

- Enclavement en cœur d'îlot

La parcelle de la Cour des comptes est intégrée dans un tissu urbain dense et, pour l'essentiel, mitoyen.

- Chantier en mitoyenneté directe avec le Palais Cambon (sécurité, bruit, poussière, desserte des réseaux, etc.) et la copropriété 267 rue St Honoré ;

Construits en partie basse de la cour intérieure du bâtiment, les locaux couverts d'une verrière ont du être protégés pendant la durée du chantier, afin de permettre la continuité du service.

- Chantier en limite de site occupé d'où neutralisation de certains bureaux mitoyens (rue St Honoré) aménagements d'horaires et de jours chômés

- Accès limités

L'accès principal rue Cambon est en circulation à sens unique, la circulation y est dense sur une voie étroite où le stationnement des véhicules est autorisé.

Un second accès direct au bâtiment est possible par la rue Mont Thabor. Cette entrée a été l'unique accès des engins et matériaux de chantier. Néanmoins, l'accès à cette voie est réglementé en raison de la présence du Consulat des



Etats-Unis. Des autorisations d'accès, de stationnement sont donc nécessaires.

Pour l'installation de chantier, des cantonnements extérieurs sur 3 niveaux sont mis en place au droit de la façade rue du Mont Thabor.

LES ACCÈS DU BÂTIMENT

Accès du personnel :

par le RDC depuis la rue du Mont-Thabor ou le Palais Cambon par la passerelle au R+4

par les communications internes entre la Tour Chicago et la rue St Honoré

Accès des véhicules spécifiques (accès pompiers et accès livraisons, maintenances):

par la rue du Mont Thabor

Accessibilité des bâtiments aux handicapés

Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite à partir du hall d'entrée principal, selon les mêmes cheminements que les personnes valides.



PROBLÉMATIQUE ARCHITECTURALE

éloge de la trame, jeu du hasard, nécessité du vide

Cette restructuration renvoie à une problématique finalement assez rare dans la catégorie «transformation d'un immeuble historique en bâtiment de bureaux».

Le plus souvent, il s'agit d'une banalisation des espaces intérieurs dépouillés de leurs logiques spatiales d'origine sous le masque de la conservation de l'enveloppe extérieure.

Au contraire, ce bâtiment d'archives possède une enveloppe extérieure de facture intéressante enveloppant un espace intérieur à priori impropre à un usage tertiaire : une structure poteau / poutre très dense et des niveaux de très faible hauteur (2m10 sur poutre). Les architectes ont cherché à créer une spatialité interne absente du bâtiment d'origine en jouant avec la structure et en faisant entrer la lumière.

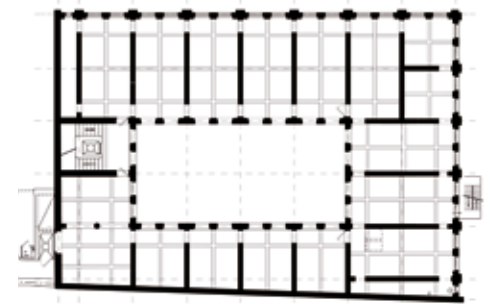
JOUER AVEC LA STRUCTURE

La démolition des structures porteuses (murs de refend) et la dépose des casiers d'archives ont mis à nu le squelette structurel, tramant régulièrement l'espace. Cette grille abstraite, en trois dimensions quadrillant uniformément l'espace a révélé, dans sa modernité dépouillée, la rationalité radicale du bâtiment.

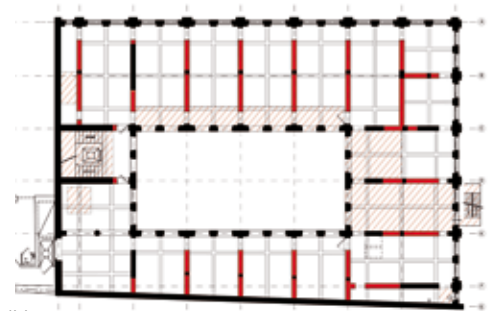
Dans une logique technique très contrainte – chaque centimètre en hauteur compte en raison de la très faible hauteur sous plafond – le jeu avec la structure a consisté en la mise en valeur de l'abstraction répétitive de la trame (distinction des tons entre poutres et caissons, répétitivité d'un unique luminaire nappant tout l'espace, rappel au sol de la trace des caissons alignés sur la trame porteuse). Les espaces fluctuants et divers du programme évoluant au fil des études sont venus jouer le rôle de contrepoint vivifiant, exprimé par le chassé croisé des parois pleines et transparentes, blanches et colorées.

En complément, un travail d'évidement ponctuel, stratégiquement situé, permet de faire respirer l'espace, de créer des vues d'un niveau sur l'autre tout en affirmant la présence tridimensionnelle de la structure.

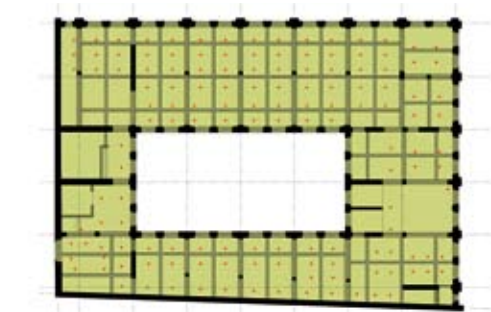
Cette valorisation du vide s'est concentrée sur les circulations (ascenseurs, salon d'étage) et sur les espaces en façade «Ouest», créant des surprises au sein d'une organisation géométrique régulière, ces vides magnifiant la lecture de la façade selon une double grille : extérieure en brique claire, intérieure en enduit en blanc.



1903



Démolition



2009 • luminaires



PROBLÉMATIQUE ARCHITECTURALE

FAIRE ENTRER LA LUMIÈRE

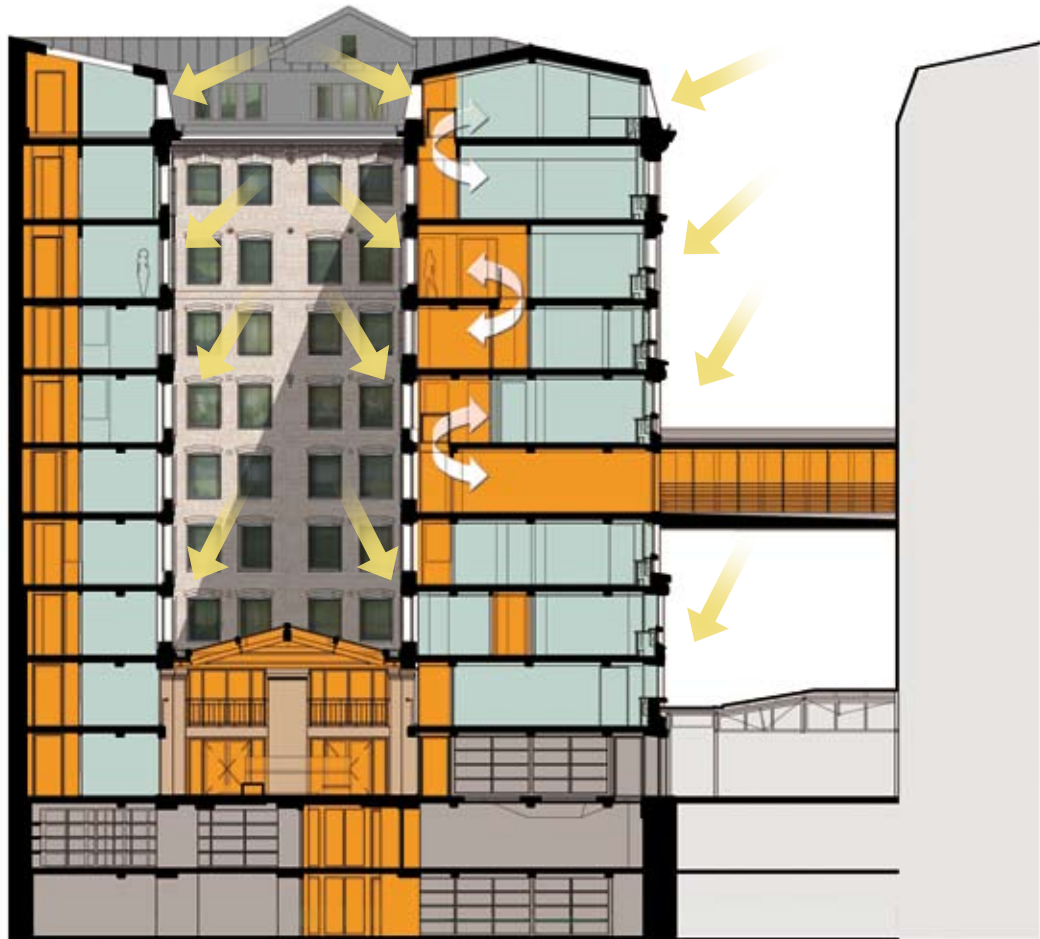
Le travail sur la structure et l'espace a pour conséquence volontaire d'amplifier la capture (fenêtres, verrière) et la diffusion (transparences, doubles-hauteurs ainsi que plafonds-miroirs – sur une idée du Premier Président de la Cour des Comptes –) de la lumière dans un bâtiment à l'atmosphère initialement confinée.

Si les fenêtres des façades extérieures devaient impérativement être conservées à l'identique, celles en périphérie de l'atrium offraient une approche totalement libre puisqu'elles avaient disparu lors de l'extension de 1970.

En contraste avec les fenêtres en acier laqué, les fenêtres en cœur d'immeuble développent une qualité plus abstraite afin d'en alléger la lecture : pas de meneaux redécoupant le châssis et un cadre en aluminium miroir posé en biseau par rapport à la maçonnerie.

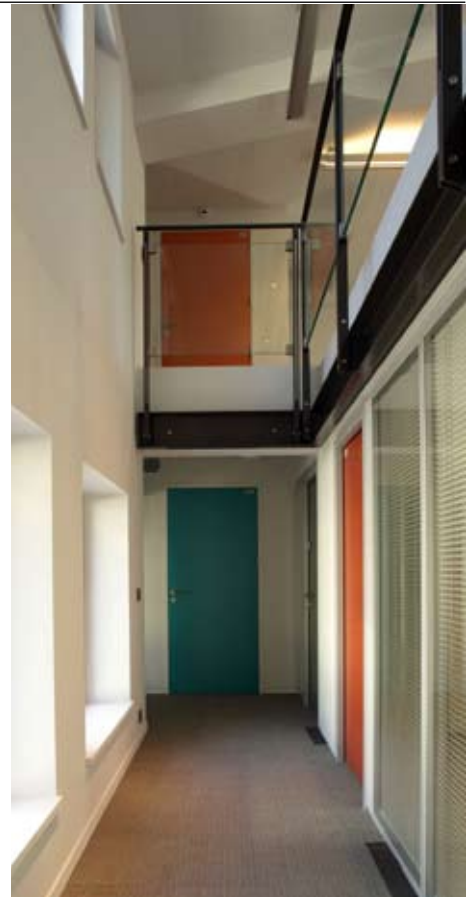
Enchâssant les reflets du ciel et des façades en vis-à-vis dans son cadre immatériel, la fenêtre fonctionne ainsi comme un piège pour la lumière qui chemine dans le bâtiment par les failles des doubles hauteurs, traverse les parois vitrées et se réfléchit sur les plafonds-miroirs.

La nouvelle verrière au plancher haut du premier étage reprend l'emplacement de la verrière d'origine tout en allégeant sa présence, par un dessin le plus épuré possible, dans le cadre de contrainte de sécurité incendie draconienne. Elle vient couvrir un espace ambigu et ouvert, regroupant à la fois des circulations de services et un tapis central en parquet traversé par un banc surdimensionné : une invite au repos aussi bien qu'un organe technique de ventilation, métonymie du bâtiment exprimant tout l'enjeu de ce projet - qu'au plus près de la contrainte technique se manifeste le plaisir d'habiter un lieu.



PROBLÉMATIQUE ARCHITECTURALE

INTRODUIRE LA COULEUR



4 teintes pour les murs



8 teintes pour les portes

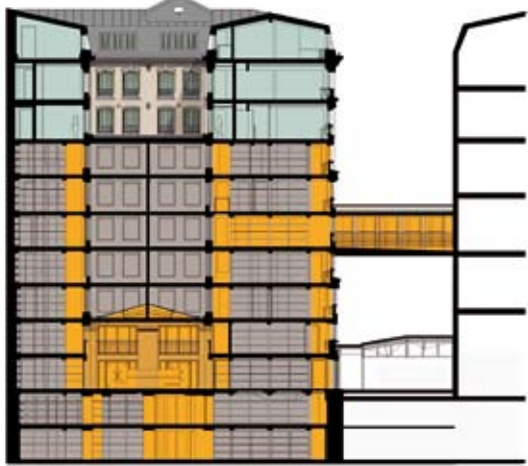


LE TRAVAIL SUR LE BÂTIMENT

DÉCONSTRUCTION



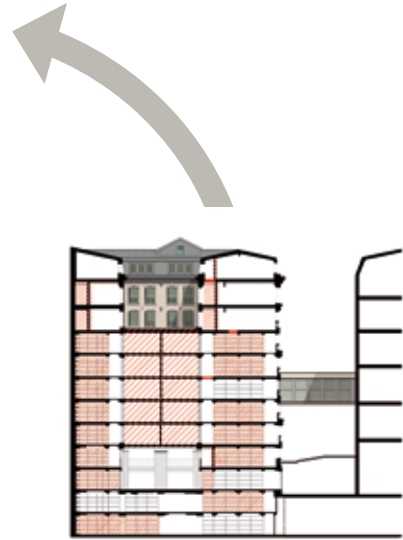
2009



1979



1909

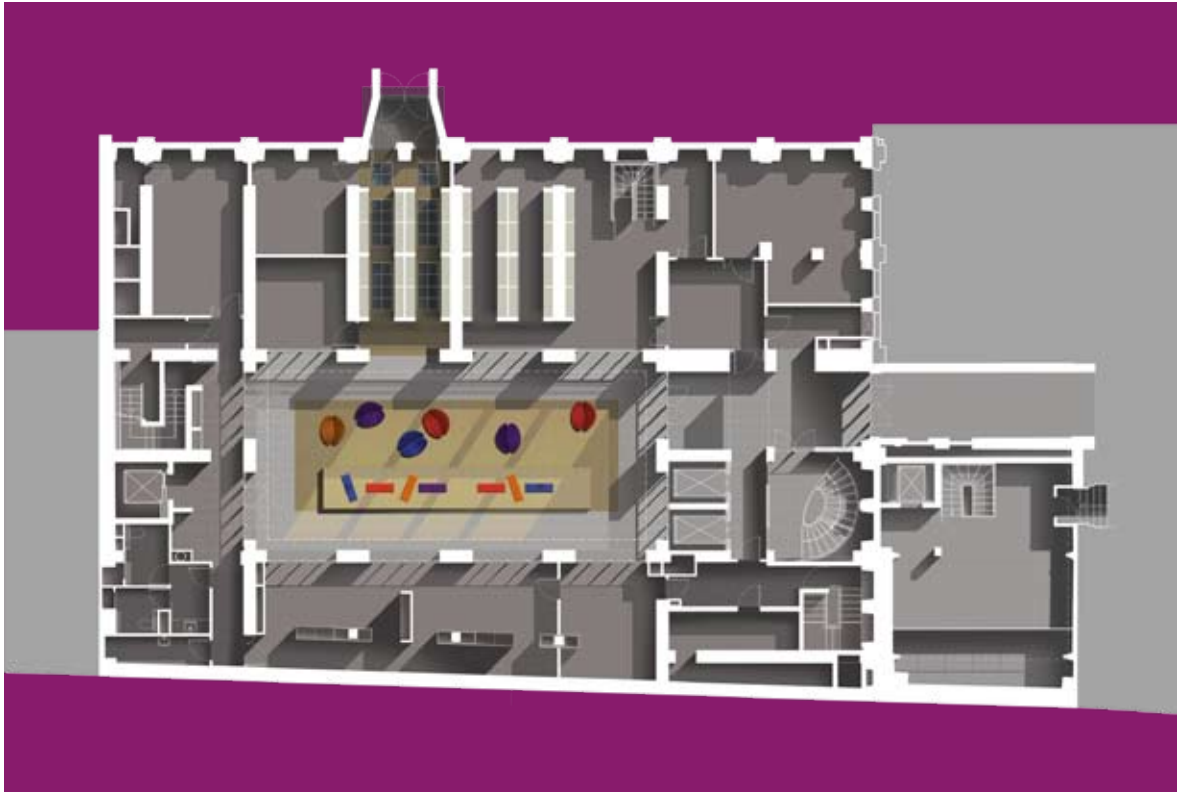


Deconstruction
de la structure ajoutée
et des casiers

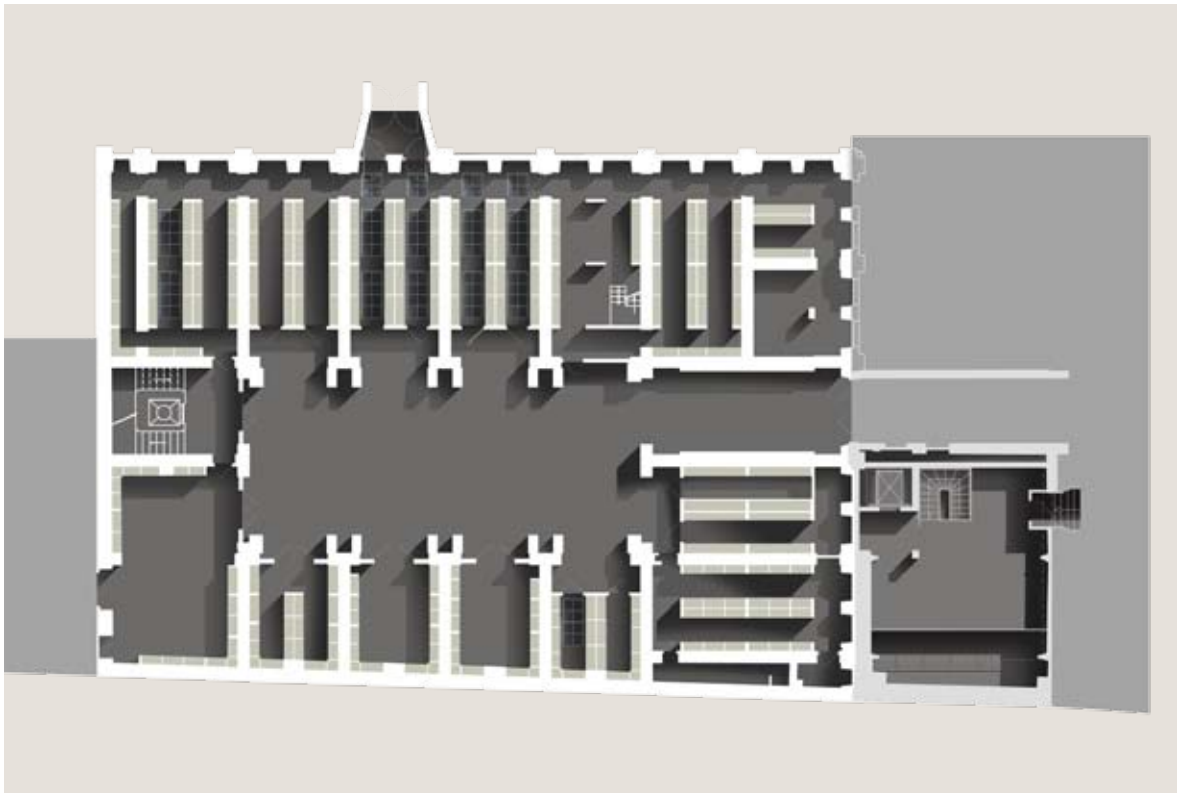
- Archives
- Bureaux
- Circulations

DU BÂTIMENT ARCHIVES A LA TOUR CHICAGO

PLANS RDC



2009



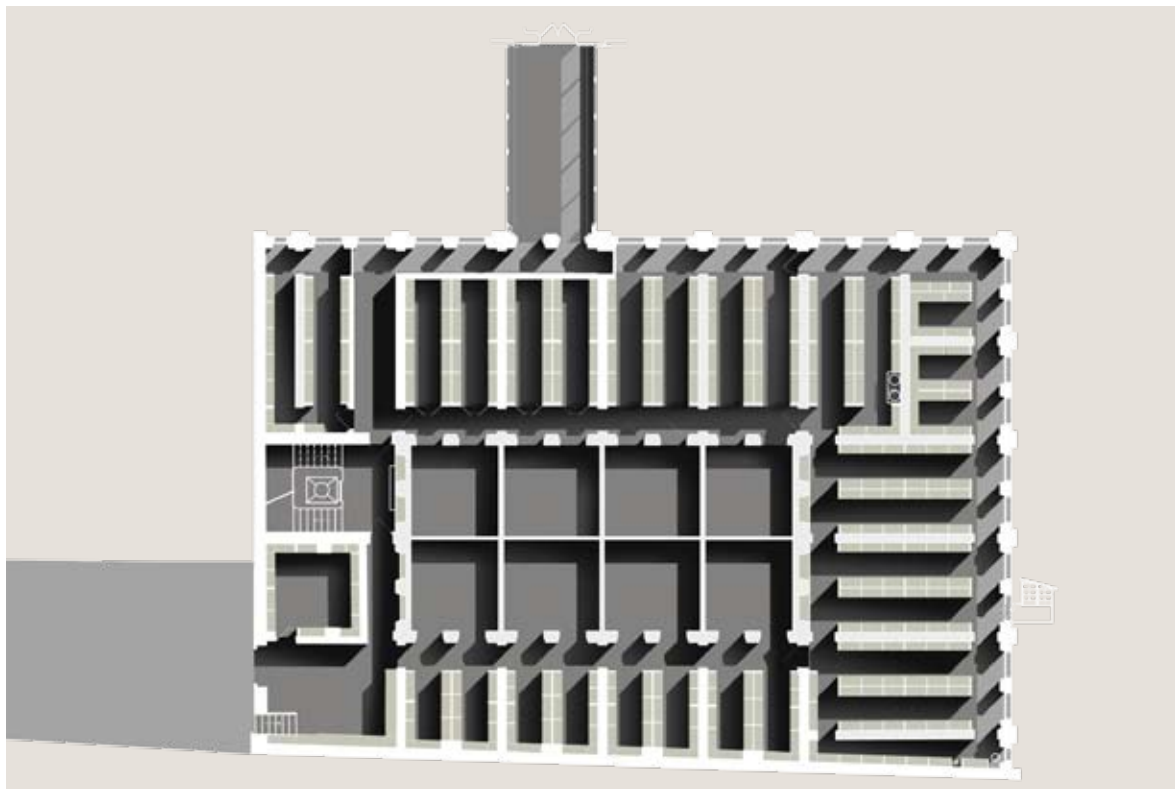
1979

DU BÂTIMENT ARCHIVES A LA TOUR CHICAGO

PLANS R+4



2009



1979

LES ARCHITECTES

Pour ce projet important, le rassemblement des moyens et des idées de deux agences qui se connaissaient bien pour avoir déjà travaillé ensemble s'est imposé et une naturelle collaboration a enrichi la conception et facilité le suivi de chantier.

Daufresne, Le Garrec et Associés, architecte mandataire

Agence créée par Marc Daufresne et Ivan Le Garrec.

« Association amicale qui conspire activement à détourner le réel pour le rendre habitable. Depuis 20 ans, de nouveaux liens se sont tissés et multiplient les lieux d'interventions ».

L'agence compte aujourd'hui 4 architectes associés et 20 collaborateurs
Son activité - architecture, architecture intérieure et urbanisme - s'est développée et ouverte à de nombreux programmes, constructions neuves et restructurations : logements, bureaux, équipements publics, santé, scolaire, maisons individuelles.

Goudchaux architecte et Associés

Agence créée par Laurent Goudchaux en 1987

« L'architecture n'a de sens que lorsque la faisabilité technique s'associe à un message fonctionnel et sensible. C'est dans la recherche de cet équilibre que le projet définit ainsi le monde de demain. » Pour Laurent Goudchaux, l'essentiel est de passer de la théorie à la pratique, de l'imaginaire à la réalité.

L'agence compte un effectif fluctuant entre 5 et 8 collaborateurs. Elle a pour vocation de partager et de confronter ses connaissances dans le domaine de l'architecture afin de répondre aux demandes spécifiques de la conception et de la réalisation de bâtiments publics ou privés. Ses compétences, et son expertise lui permettent de répondre à des projets de constructions neuves, ou de réhabilitation dans des domaines diversifiés.

LES ACTEURS

Les utilisateurs - La Cour des Comptes

13 rue Cambon 75001 PARIS

M. Philippe SEGUIN, 1er Président de la Cour des Comptes
Mme Catherine MAYENOBE, Secrétaire Générale
M. Nasser MEDDHA puis M Jean-Christophe POTTON, Secrétaire Général adjoint
M. Jean-Claude GAGNIOU, Directeur des moyens généraux
M. Philippe FREZET, Chef du département sécurité-service intérieur

La Maîtrise d’Ouvrage - Ministère de l’économie, des finances et de l’industrie DPAEP – Antenne IDF

Immeuble «Le Vendôme 1»
12 rue du Centre 93196 NOISY-LE-GRAND Cx

M. Pierre PONCHARRAU, Sous-Directeur
M. Jean-Luc NICOLAS, Chef de Bureau
M. Patrick THEURE, Chef d’Antenne
Mme Brigitte REMY, Chef de Projet
M. Christian CLEMENCE, Economiste
M. Jean-Claude GAY, Ingénieur Structure
M. Didier SERRE, Ingénieur Thermique
M. René DUTERTRE, Ingénieur Electricien

L’Architecte des Bâtiments de France - SDAP de Paris

30 A, Passage Dauphine 75006 Paris

Mme Catherine Combin

L’Equipe de Maîtrise d’œuvre

Les architectes

DAUFRESNE, LE GARREC ET ASSOCIES ARCHITECTES
10 rue Bonouvrier 93100 Montreuil
M. Marc DAUFRESNE,
M. Ivan LE GARREC
Mme Cécile PEREIRA

GOUDCHAUX ARCHITECTE ET ASSOCIES
257 rue Saint-Honoré 75001 PARIS
M. Laurent GOUDCHAUX

Les BET

Economiste : J.P. TOHIER & ASSOCIES
Acousticien : AVEL Acoustique
BET Structure : SCYNA 4
BET Fluides : BETHAC

Les entreprises

LOT 1 GROS-ŒUVRE – CLOS COUVERT : PRADEAU MORIN
LOT 2 Menuiseries, serrureries, Agencement : CLESTRA
LOT 3 Sols durs / Sols souples : FRANCE SOLS
Peinture : LECLAIRE
LOT 4 Plomberie CVC : PAYET CLIMAX
LOT 5 Electricité SSI : SATELEC
LOT 6 Elévateurs : KONE

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'Ouvrage

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie – DPAEP
– Antenne IDF

Maîtrise d'œuvre

Les architectes

DAUFRESNE, LE GARREC ET ASSOCIES ARCHITECTES
10 rue Bonouvrier 93100 Montreuil
M. Marc DAUFRESNE,
M. Ivan LE GARREC
Mme Cécile PEREIRA
GOUDCHAUX ARCHITECTE ET ASSOCIES
257 rue Saint-Honoré 75001 PARIS
M. Laurent GOUDCHAUX

Les BET

Economiste : J.P. TOHIER & ASSOCIES
Acousticien : AVEL Acoustique
BET Structure : SCYNA 4
BET Fluides : BETHAC

Les entreprises

LOT 1 GROS-CŒUVRE – CLOS COUVERT PRADEAU MORIN
LOT 2 Menuiseries, serrureries, Agencement CLESTRA
LOT 3 Sols durs / Sols souples FRANCE SOLS
Peinture LECLAIRE
LOT 4 Plomberie CVC PAYET CLIMAX
LOT 5 Electricité SSI SATELEC
LOT 6 Ascenseurs KONE

LES MATÉRIAUX

FENETRES NEUVES :

PROFILS SCHUCO – ROYAL S500C

FACADE COUR :

CHASSIS FACADE – SAINT GOBAIN – SGG CONTRAFLAM
STRUCTURE 60 – VERRE CF1H
HABILLAGE DES FENETRES SUR COUR – NFI / FERRI –
HABILLAGE ALUMINIUM – ALUMINIUM ALLIAGE 6060-T5
TRAITEMENT POLISSAGE ET ANODISATION

VERRIERE :

VITRAGE PARE FLAMME ISOLANT 26MM – NIPPON
ELECTRIC GLASS – FIRELITE 5MM+12+44/2
TRAVERSE/SERREUR/JOINT – VULKIN – RAL7006

PASSERELLE :

VERRE AGRAPHE – AGC VERTAL – STRATOBEL – VERRE
FEUILLETE STRATOBEL
CAILLEBOTIS ET CABLES INOX

ECLAIRAGE :

IGUZZINI – PLAFONI (BUREAUX)
IGUZZINI – I ROLL (INTERIEUR SOUS VERRIERE)
IGUZZINI – LINEALUCE (EXTERIEUR COUR)

SECOND ŒUVRE - FINITION :

CLOISON AMOVIBLE – MECANOBLOC – RD90
MUR COLORE – MURASPEC – 4640/1953/1955/1952
MOQUETTE – DESSO – SCAPE – 9091/9095
STRATIFIE – PRINT – 867 - 429/424 - 486/437 - 459/488 –
1806/831.
ESSENCE DE BOIS - ERABLE CANADIEN
FAUX PLAFOND ACOUSTIQUE – TEXAA - MR240
SOL DUR – DALCA – STONEGREY 4 (PALIER)
SOL DUR – DALCA – SPECTRUM – BM7120 (SANITAIRE)
SIGNALETIQUE – MARCAL – SKIZMI

LES CHIFFRES

SURFACES

S.H.O.B. avant opération	8 493 m ²
S.H.O.N. avant opération	8 324 m ²
S.H.O.B. après opération	7 222 m ²
S.H.O.N. après opération	6 983 m ²

S.H.O.B. Etablissement	38 155 m ²
S.H.O.N. Etablissement	26 765 m ²

Surface de la parcelle 5 198 m²

CALENDRIER

Notification du Marché de Maîtrise d'œuvre :	5 décembre 2005
Dépôt du Permis de Construire :	28 juillet 2006
Lancement de la Consultation :	Mai 2007
Retour des offres :	18 juillet 2007
Notification des marchés Entreprises :	27 octobre 2007
Démarrage de la phase préparatoire :	5 novembre 2007
Démarrage effectif des travaux :	3 janvier 2008
Fin des travaux :	R+9 à R+2 R+1 à R-2
	31 juillet 2009 10 octobre 2009

BUDGET

Base Marchés : H.T. 11.264.604,50 €

Décomposition par lots :

LOT 1 - CLOS ET COUVERT PRADEAU & MORIN :	H.T. 5 810 105,70 €
LOT 2 - METALLERIE MENUISERIE AGENCEMENT : CLESTRA	H.T. 1 815 567,73 €
LOT 3 - FINITION : FRANCE SOL / MAISON LECLAIRE	H.T. 900 626,30 €
LOT 4 - GENIE CLIMATIQUE : PAYET CLIMAX	H.T. 1 233 590,87 €
LOT 5 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES : SATELEC	H.T. 1 150 063,90 €
LOT 6 - ASCENSEURS : KONE	H.T. 354 650,00 €
Décompte définitif en cour d'établissement	

ANNEXES

Histoire du bâtiment

1897 Une loi fixe l'établissement de la nouvelle Cour des Comptes à l'emplacement des bâtiments de l'ancien Couvent des Dames de l'Assomption rue Cambon.

1898 - 1910 Conception et édification des nouveaux bâtiments par l'architecte Constant Moyaux.

1967 Construction d'un nouvel immeuble sur la rue Saint-Honoré (n°265) par M.Aureau

1979 Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'escalier d'honneur avec sa rampe en fer forgé

1993 Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques : façades et toitures.

2004-2009 Etudes et réalisation de la restructuration du bâtiment « Archives » de la Cour des Comptes par les architectes Daufresne, Le Garrec et Associés et Goudchaux architecte et Associés

Le bâtiment « Archives » a été conçu et construit pour le stockage des liasses des comptes de gestion. Il est bâti à l'intérieur de la Cour des Comptes, en limite de parcelle, d'où sa forme trapézoïdale.

Deux façades, Nord et Ouest, donnant en limite de parcelle sont dépourvues de toutes ouvertures. Les deux autres, orientées Sud et Est, sont pourvues de fenêtres avec allèges vitrées.

La richesse des détails des façades, les décrochés, les retours, le mariage de la brique pleine et de la pierre, du métal avec ses menuiseries, ses croix et motifs divers des embouts de tirants, sont de la veine des plus jolis bâtiments industriels du début de ce siècle « Ecole de Chicago ».

Cette construction avait été conçue pour faire obstacle à un départ de feu avec, notamment, des étagères en béton et des portes de recouplement métalliques.

Les rayonnages devant toujours être accessibles à un homme sans l'aide d'un escabeau, les étagères les plus hautes situées à 1,80m du sol. Les hauteurs sous plafonds ne dépassent pas 2,20m. L'ensemble de l'édifice constitue un colossal casier.

A l'origine, une cour intérieure existait et permettait de donner de l'éclairage naturel à un bâtiment certainement dépourvu d'électricité au début de ce siècle. A l'intérieur, des pavés de verre au sol permettent de laisser filtrer les rayons de lumière.

Le plateau de livraison du rez-de-chaussée était abrité des intempéries par une verrière.

Toutes les menuiseries extérieures sont métalliques et ouvrantes à la française.

Les allèges des fenêtres, sous des appuis monolithiques en pierre, sont ajourées et équipées de cadres métalliques retenant un verre translucide de part et d'autre d'un meneau de pierre.

Extension et construction

Entre 1976 et 1978, a été réalisée la construction de planchers supplémentaires de stockage sur le vide de la cour intérieure à chaque niveau et la création de trois niveaux à usage de bureaux au-dessus du 6ème étage, en remplaçant des locaux d'archives.

A cet effet, une structure en béton armé, totalement indépendante de celle de l'édifice initial, a été mise en place depuis le 2ème sous-sol.

Les nouveaux planchers en béton armé ont une épaisseur de 20 cm environ. Le ferrailage est très dense et leur surcharge est de l'ordre de 1 000 kg au m².

Les voiles porteurs de forte épaisseur reprennent en plus de leurs poids propres des surcharges de 32 tonnes.

Durant les travaux, le plancher du 8ème étage a été entièrement démolé et rehaussé de 40cm afin d'obtenir une hauteur sous plafond plus importante.

La charpente du bâtiment, de type Mansart, qui englobe le 9ème étage est un voile de béton armé, isolé et recouvert d'un terrasson en zinc et de brisis en ardoises. Les eaux de pluie sont recueillies dans un chéneau en zinc.

Enfin, le bâtiment dispose d'un escalier extérieur métallique de secours sur la façade Sud, auquel est accrochée la gaine de désenfumage de la salle de conférence.

Nature des matériaux

La structure du bâtiment est constituée de maçonnerie porteuse en brique et de planchers en ciment armé suivant le procédé HENNEBIQUE, du nom de son inventeur, précurseur du béton armé. Ces planchers sont constitués d'une partie saillante formant poutre avec une retombée de 15 cm de hauteur, de 25 cm de large et d'une dalle de 10 cm d'épaisseur.

Dans les dalles minces, des trémies, régulièrement réparties, reçoivent des planchers en pavés de verre dans un souci d'éclairage des plateaux.

Un parquet en chêne sur lambourdes de 8cm d'épaisseur environ recouvre toute la surface des planchers à l'exception des cadres de pavés de verre.

Tous les murs de refend porteurs, distants de 4m environ l'un de l'autre sont en briques enduites au plâtre. Les épaisseurs de ces refends, qui sont de l'ordre de 50cm au rez-de-chaussée, sont réduites à chaque niveau. Celle du dernier niveau est ramenée à 25 cm environ.

Les façades, classées à l'inventaire des Monuments Historiques sont en briques pleines, à l'exception du rez-de-chaussée qui est en pierre.

Des rayonnages, constitués de casiers en « ciment armé », sont disposés de part et d'autre des refends intérieurs et au droit de la poutre centrale des planchers.

Ces casiers, malgré leur nature et leurs liaisons avec le système de poutres croisées n'ont pas le rôle structurel et s'appuient directement sur les planchers.

Contact presse
I P C Dominique du Jonchay
01 47 53 93 70
dduj@ipconseil.com

Photos Stephan Lucas
Graphisme Xérus communication



RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT D'ARCHIVES DE LA COUR DES COMPTES

Daufresne, Le Garrec & Associés
architecte mandataire
Goudchaux Architecte et Associés
architecte associé